

Scoop
Spécial

LE POLYSCOPE

VOLUME V, NUMERO 12

11 JANVIER 1972



**"POUR LUI APPRENDRE
QU'ENSEMBLE
ON PEUT TOUT FAIRE"**

: cooprix :: 2

LE POLYSCOPE

Journal des étudiants de l'école Polytechnique
2500 Marie-Guyard - Montréal
739-9697

Coordonnateur..... Robert Jodoin
Rédacteurs..... L'Équipe

Dactylo..... Pierrette Tessier
Relationniste Publicitaire Conseil..... Guy Dorval
3422 rue Durocher, suite 19, Montréal
Tél.: 849-6466, 2897

Mise en page..... JEANART
Maquette..... Lyane Roux
Mario Dufour
Jacques André Amesse
Jean Riva
Jean-Philippe Bouchard

Tirage..... 10,000 copies
Publications..... 21 numéros

Dépot Légal - Bibliothèque Nationale du Québec

NOUVELLE DÉFINITION DU CRÉDIT

Suite à une recommandation du Conseil des Etudes, le Conseil Académique a récemment approuvé une nouvelle définition du crédit, qui se lit comme suit:

"Le crédit représente 45 heures consacrées par l'étudiant à une activité d'enseignement ou de recherche et au travail personnel que cette activité exige de lui, suivant l'estimation de l'université."

Cette définition est, en fait, celle proposée par le Comité des diplômés du Conseil des Universités du Québec dans son rapport du 7 juillet 1971.

D'autre part, comme cette nouvelle définition du crédit ne vise en aucune façon une réduction ou une augmentation de la durée du cours d'ingénierie à Polytechnique, le Conseil Académique a aussi approuvé la recommandation suivante du Conseil des Etudes:

Le programme du premier cycle de l'Ecole Polytechnique est fixé à 120 crédits (nouvelle définition).

Comme tous l'auront immédiatement réalisé, la conversion de nos dossiers et programmes scolaires au nouveau crédit n'est pas le fait d'une simple opération mathématique. Il faudra procéder, pour chaque cours, à une estimation du travail personnel des étudiants. Cette opération ne peut se faire à grande vitesse, si on veut arriver à des estimés réalistes et atteindre un bon équilibre entre les cours.

En conséquence, l'introduction de cette nouvelle définition du crédit dans notre système ne sera effective que pour l'année scolaire 1973-74 selon le calendrier suivant:

a) janvier 1972 - décembre 1972:

Les différents comités de programmes de l'Ecole (comité du tronc commun et comités départementaux) établissent, en collaboration avec les étudiants, la valeur en nouveaux crédits des cours tombant sous leur juridiction.

MM. Raymond Desroches, coordonnateur des programmes, et Marcel-E. Hébert, chef des services pédagogiques, prépareront un guide de conversion mettant bien en évidence les principes directeurs et les modalités de transformation, et rencontreront les différents comités de programmes pour assurer une uniformité de conversion à travers tous les programmes.

Au cours de la même période, le Comité central des grades supérieurs verra à la conversion des programmes des 2e et 3e cycles, aussi conseillés par MM. Desroches et Hébert.

b) janvier 1973 - février 1973:

La direction des services de l'enseignement met la dernière main à tous les annuaires et publications scolaires de Polytechnique corrigés et révisés en fonction de la nouvelle définition du crédit:

c) mars 1973 - mai 1973:

La direction des services de l'enseignement prépare la conver-

sion de tous les dossiers scolaires au nouveau crédit.

d) juin 1973:

La direction des services de l'enseignement effectue la conversion de tous les dossiers scolaires au nouveau crédit.

e) septembre 1973:

L'Ecole fonctionne totalement suivant la nouvelle définition du crédit.

Je sollicite la collaboration de tous pour que cette conversion à un nouveau crédit prenne son sens le plus complet et le plus fort.

Le Directeur des services de l'enseignement
Rémi Tougas

THE CANADIAN MINERAL INDUSTRY EDUCATION FOUNDATION

offre des

Bourses au niveau du baccalauréat

en

GÉNIE MINIER

\$1,500. - 9 mois

Emplois Educationnels d'Eté Prévus

aux étudiants désirant se présenter en première année professionnelle ou l'année subséquente d'un cours conduisant à un diplôme en génie minier

Pour faire une demande voyez:

Le Secrétaire

Canadian Mineral Industry Education Foundation

1600-44, rue King ouest, Toronto

ou

Le Doyen de la Faculté de Génie Sciences Appliquées

DATE LIMITE 15 MARS 1972

LA COMMUNE

Des procès d'un genre nouveau, les procès politiques, ont fait leur apparition au Québec depuis quelques années remettant en question la structure et le fondement même de l'appareil judiciaire. Jean-Serge Masse, avocat, actuellement conseiller juridique de Paul Rose et membre de l'Etude Lemieux, Cloutier et Masse, effectue actuellement une tournée dans les C.E.G.E.P. afin de faire connaître aux étudiants le sens de la guérilla judiciaire telle que conçue par les prisonniers politiques québécois et la nature de la "commune" que l'équipe du bureau en question a mise sur pied il y a un mois.

La commune du 1113 rue St-Denis à Montréal fonctionne sur des bases financières précaires (le salaire hebdomadaire et égalitaire des 8 communards oscille entre \$35.00 et \$50.00); aussi, nous proposons aux C.E.G.E.P. intéressés à faire venir Monsieur Jean-Serge Masse de verser à la commune la somme de \$150.00 (incluant les frais de déplacement) contribuant ainsi à la survie de la commune et à la défense des prisonniers politiques québécois.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez vous adresser à: Mlle Hugette Guilhaumon, 1820 rue Guertin Ville St-Laurent Tél.: 331-9306

un joyeux cognac!

Au Québec,
comme en France,
on dit **n-si** ✠



Hennessy Bras Armé
un joyeux cognac!

Maison fondée à Cognac, France, en 1765

HENNESSY



V.S.O.P.
digne
de la plus
grande réserve de vieux
cognac du monde



X.O.
très vieux cognac

CHRONIQUE SYNDICALE

ERREURS AUX EXAMENS

Je vous rappelle la proposition que le conseil d'administration de l'A.E.P. Inc. a adoptée à l'unanimité lors de la réunion du 16 novembre:

Attendu qu'il se produit des erreurs dans les questions d'examens et que certains étudiants en sont pénalisés.

Il est proposé par l'exécutif qu'une erreur décelée dans un questionnaire d'examen doive être corrigée durant les trente (30) premières minutes de l'examen et que la durée de l'examen en soit prolongée d'autant.

Une erreur décelée dans un questionnaire et non corrigée dans les trente (30) premières minutes de l'examen entraîne l'annulation de l'examen.

La note soit attribuée en fonction des autres contrôles et qu'aucune de ces notes ne soient inférieures à D.

Un examen différé oral ou écrit (sans frais) puisse remplacer, l'examen annulé pour les étudiants qui désirent une meilleure évaluation entre A et D.

Pour accélérer les négociations avec l'association des professeurs et l'administration, j'ai besoin de votre aide.

Tout ceux dont on a modifié le questionnaire d'un examen à la dernière session m'aideront en apportant à la secrétaire de A.E.P. Inc. au B-111 le nom du cours et l'heure à laquelle l'erreur a été corrigée.

J'espère ainsi que le problème sera réglé pour la prochaine session d'examens.

Christian Lafortune.

CONFÉRENCES- MIDI

M. Jean Marchand, n'ayant pu se libérer pour la date prévue, viendra rencontrer les étudiants à une date que nous vous communiquerons sous peu.

J.R.

Mercredi le 12 janvier, dans le cadre des conférences-midi, nous recevrons M. Claude Charron qui est député péquiste du comté de St-Jacques à l'Assemblée Nationale. M. Charron nous parlera du projet de loi 28, du pré-salaire pour les étudiants et des politiques du Parti Québécois en matière d'éducation.

Lundi le 17 janvier le conférencier sera M. Claude Castonguay le Ministre des Affaires Sociales du Québec. Il nous parlera de la politique social du gouvernement Québécois.

AVIS AUX ÉTUDIANTS

Tous les étudiants de Polytechnique dont trois membres d'une même famille (vous y compris) sont inscrits au niveau universitaire, ont droit à une exonération de frais de scolarité.

Si vos frères ou sœurs étudient dans une faculté, autre que Polytechnique, veuillez apporter un certificat d'inscription de la faculté en question.

Ce message s'adresse aussi aux étudiants mariés:

Pour toute information supplémentaire, veuillez vous présenter au B-133.

LES SERVICES AUX ÉTUDIANTS

COMMISSION DE TRANSPORT
DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE MONTREAL

Avis aux étudiants qui sont intéressés à obtenir des passes d'autobus. Ceux-ci sont priés de se rendre à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures suivantes:

SECTION CARTE D'ÉTUDIANT
Lundi 8h30 - 16h15
Jeu-Ven 8h30 - 20h45
(Bureau fermé entre 18h00 et 19h15)

STATION METRO BERRI-DEMONTIGNY
Mar-Mer 8h30 - 17h45
Samedi 9h00 - 16h45
(Bureau fermé entre 12h30 et 13h45)

Adresse: 159 ouest, rue Craig, Montréal 126, Québec. Téléphone: 877-6492

PRETS

FONDATION DES DIPLOMÉS DE POLYTECHNIQUE

De nouveaux prêts seront accordés au début du second terme; les demandes pour ces derniers prêts s'obtiennent au local B-133 et la date limite de retour est fixée au 1er février.

LE CENTRE DE CALCUL DE L'ÉCOLE

Le conseil d'administration a autorisé le remplacement de notre ordinateur actuel par un ensemble de marque IBM 360, modèle 50. On sait que notre ordinateur s'est avéré nettement insuffisant pour satisfaire aux besoins présents, et, à plus forte raison, aux besoins anticipés (réf. Rapport Rosen, 29 juin, 1971, page 65).

Le choix de l'ordinateur IBM 360-50 tient compte de facteurs de compatibilité permettant:

- d'oeuvrer en étroite collaboration avec l'industrie les bureaux d'études d'ingénieurs, les services publics et gouvernementaux;

- de coopérer avec la majorité des autres écoles et facultés de génie de la province et du pays;

- d'appuyer les efforts des institutions au niveau collégial, en particulier dans le domaine de l'information;

- de participer aux réseaux des systèmes d'informatique au niveau provincial et national.

L'acquisition de cet ordinateur permettra de mettre à la disposition de la communauté universitaire du campus, des services complémentaires à ceux qui sont dispensés par le Centre de calcul de l'U. de M.

Le Conseil d'administration a également décidé que notre Centre de calcul est désormais rattaché au Directeur de l'École.

NOUS SOMMES RESPONSABLES

Au terme d'automne 1971, nous avons été témoins à Polytechnique du boycottage du cours de Recherche Opérationnelle 1 (9.431) auquel j'étais inscrit. Ce boycottage nous a menés à exiger le renvoi de deux professeurs qui se partageaient la tâche d'enseigner cette matière. Là, on peut voir le manque de sérieux des responsables du département. Voyez-vous, deux professeurs (français) venaient à tour de rôle nous livrer leur petit paquet de "chinois" (dans notre mentalité cela signifie un jargon incompréhensible). Tout d'abord, cette attitude n'est pas pédagogique puisque la matière ne peut être dissociée, et elle reflète un manque de sérieux des responsables du département...

Eureka, on a trouvé. En effet, il y avait à l'École Polytechnique un professeur qualifié et très pédagogue (de l'avis des étudiants) qui pouvait enseigner la matière 9.431. Mais... il travaillait dans le département de mathématique. Et parce que le département d'industriel voit le département de mathématique de haut et d'un mauvais oeil, ou vice-versa, on s'est passé de ses services... jusqu'à ce que les étudiants découvrent les manèges entre les départements concernés. Alors d'une pierre deux coups: on se débarrasse des importuns et on va chercher un gars qui peut donner la matière du cours 9.431 dans notre lan-

gue et dans notre mentalité Québécoise (et non pas dans cet esprit supra-égo-fendant français qui se pense le nœud du monde mais qui n'est même pas assez ouvert pour comprendre des mentalités différentes de la sienne).

Pourquoi le département de génie industriel n'a-t-il pas employé M. Picard (c'est Picard, son nom) pour enseigner le cours 9.431 dès le début du terme? Question budget? on en reparlera... Question de jalousie? chicanes de famille? ... Les disputes de départements devraient passer loin, mais très loin derrière l'intérêt des étudiants. Les piastres dont vous êtes tributaires, messieurs les chefs de département, nous en sommes responsables devant le peuple Québécois. En effet, c'est le peuple Québécois qui paie pour nous instruire. Nous avons donc des comptes à leur rendre. Et, entretemps, nous sommes responsables de l'enseignement que nous recevons. Et si cet enseignement n'est pas conforme à nos aspirations, nous avons le grave devoir de le contester et de le remplacer par un enseignement convenable. Et si les étudiants Québécois devenaient vraiment responsables!!

Question budget! parlons-en. Il est vrai que sur le marché de l'enseignement, un Français, ça coûte moins cher qu'un gars d'ici. En effet, ça coûte moins cher; à cause de l'accord Franco-

Québécois, ces coopérants militaires échappent à la milice et à un séjour malheureux à la caserne. Alors, nous, peuple québécois, ayons pitié de ces pauvres petits coopérants militaires français et offrons-leur de venir enseigner à... Poly. Quelle chance, enseigner au niveau universitaire au lieu de faire les cent pas de ronde ou de garde à la Caserne. Et quelle chance nous prenons aussi. Car savez-vous comment ces gars-là sont engagés? Essayez de le savoir!! Mais notre responsabilité à nous les étudiants devant le peuple québécois est d'être sévères et exigeants quant à l'enseignement qu'on nous donne et même de surveiller les dépenses faites en matières d'enseignement. L'investissement fait sur un coopérant est un risque et nous devons le surveiller. Si rien ne va avec ces coopérants, il est facile de s'en débarrasser... le numéro de téléphone de l'ambassade est... Et nous avons le devoir d'exiger des chefs du département de considérer l'engagement des professeurs autrement que pour les piastres.

P.S.: Voyons aussi le sérieux de l'administration face au conflit du cours de Recherche Opérationnelle 1: en effet ce cours prévu pour 36 heures s'est donné en 12 heures et aussi, n'importe qui a pu s'inscrire jusqu'à deux semaines avant l'examen. C'est très sérieux...

Pierre Giroux

LE HOCKEY !

mesdames,
mesdemoiselles!

ET POURQUOI PAS? Étudiants, secrétaires, techniciennes! L'idée vous sourit?

Le présent sondage a pour but de déterminer s'il existe un intérêt suffisant pour nous permettre de former une équipe de hockey.

Si ce sondage s'avère favorable, un comité de cinq membres sera formé. Les mandats pourraient être les suivants:

EQUIPEMENT
FINANCEMENT
PUBLICITE
RECRUTEMENT
TRANSPORT

Si vous désirez faire partie du comité, veuillez indiquer le mandat qui vous intéresse.

Une brochure intitulée "JEU DE POSITIONS" de Jacques Plante pourra vous familiariser avec le jeu du hockey.

Envoyez-moi la brochure "JEU DE POSITIONS".

J'aimerais jouer au hockey.

Je ne suis pas intéressé.

Veuillez, SVP, nous renvoyer cette feuille remplie.

NOM:
ADRESSE:
NO. TEL:
au BUREAU POSTE:
DÉPARTEMENT:

COMMENTAIRES

(Les inscrire au verso)

Nichole Guèvremont
Coordinatrice du projet
B-302 - poste 368

ACTIVITÉS SOCIALES

Le 15 décembre, l'amicale des secrétaires a organisé un goûter-causerie. Cidre et gâteaux à flot.

Ce fut un grand succès. Voici quelques minois croqués sur le vif par notre photographe chanceux, Jean-Pierre Riffon.

Aux dernières nouvelles, une équipe de Hockey va se former. De beaux développements en perspective. Bonne Chance pour 72.



QUAND DES GÉOLOGUES S'OCCUPENT D'ÉLECTRONIQUE

Ils étaient deux; peut-être plusieurs. Futurs Géophysiciens pour le "génie", idéalistes pour le genre, finissants... pour la mentalité et leurs idées politiques et aussi un point commun: ils suivaient tous les deux le cours d'électronique.

Ces gars-là, ils n'ont jamais pu comprendre ce cours, et cela il faut le justifier par deux aspects:

- 1) Manière de concevoir un circuit à coup d'approximations.
- 2) Manière de présenter le cours.

Disons tout de suite que le cours étant déjà fini, on n'en dira rien sur le deuxième aspect...

On suivra donc les réactions de deux géophysiciens pour ces cours d'approximations.

Pour eux il existait un paradoxe: comment se fait-il qu'on est si précis en électronique (au pico près) et pourtant on fait un tas d'approximations? ...

Et les gars tout confus ajoutaient... "même un menuisier est plus précis que les approximations faites par le calcul d'un amplificateur..."

Il fallait sans doute leur expliquer que ce cours d'électronique n'était pas tout l'électronique, mais seulement qu'un début. Et aussi, qu'en faisant des approximations, on démontrait implicitement la notion de linéarité; ainsi tant que ces approximations se référaient à la partie linéaire des caractéristiques des composants, tout est valable.

Pour finir disons que ces géophysiciens étaient bel et bien dégoutés avec cependant une certaine dose de satisfaction, car ils voyaient que les gars du "génie" électrique se trouvaient dans la même situation qu'eux.

Leftheros 1972



CONFÉRENCE-MIDI COMITE "F"

Judi le 13 janvier, à midi, le comité "F" présente:

Madame B. Gélinas

Présidente de la ligue des Femmes du Québec. "L'apport des femmes à l'avancement du Québec"

Une invitation spéciale est lancée aux étudiantes, secrétaires et techniciennes.

INDÉPENDANCE!!!

Un monde indépendant se recherche, se retrouve jour après jour.

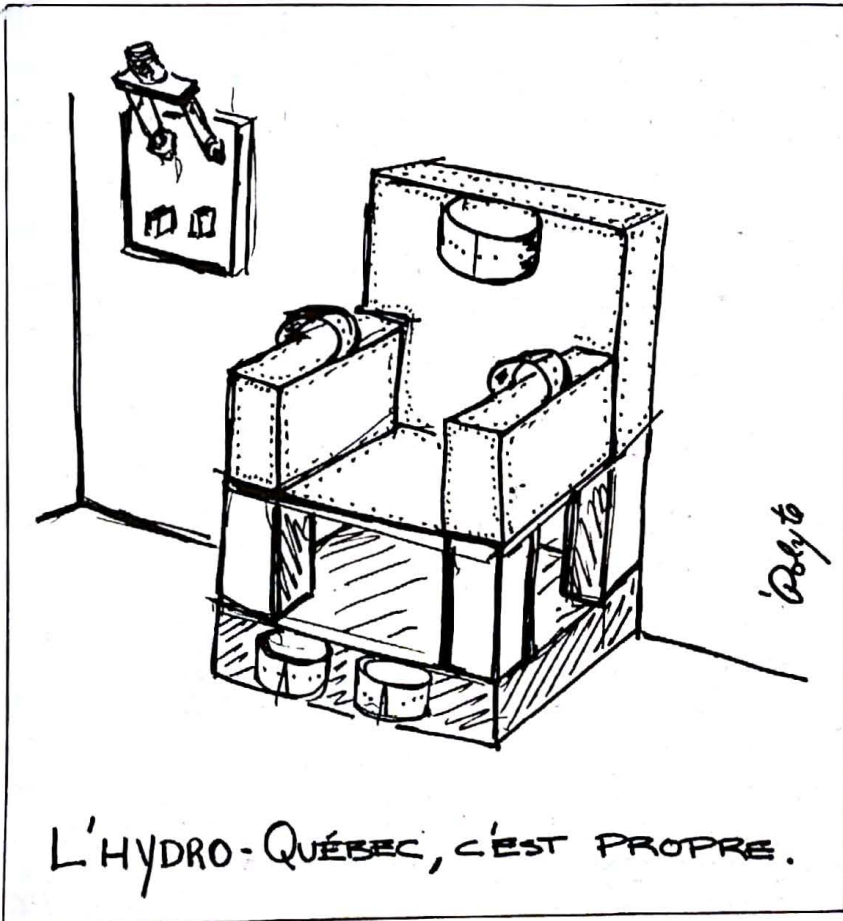
Un bonjour, un sourire fait un contact si chaleureux.

On se connaît, mais on ne se voit.

La crainte, la peur peut-être?

Que se passe-t-il dans ce monde!

Où suis-je! Indépendance maudit!!



ya du coeur au ventre!



de Kuyper le gin au grand coeur

Blended Gin - Distillé au Québec par John de Kuyper & Fils (Canada) Ltée.

PÉTITION DE LA POPULATION DEMANDANT UN CAUTIONNEMENT POUR ANGELA DAVIS

Adressé à: Les honorables Juges de la Cour d'Appel de l'Etat de Californie, les Cours Fédérales et l'opinion publique mondiale.

NOUS, LA POPULATION DE MONTREAL, DEMANDONS LA LIBERATION D'ANGELA DAVIS SOUS UN CAUTIONNEMENT RAISONNABLE.

Le Juge E. Arnason, Juge de la Cour supérieure du Comté de Contra Costa a refusé une demande de cautionnement à Angela Davis le 15 juin 1971 en dépit d'un rapport entièrement favorable de l'officier de probation du Comté de Marin, recommandant un cautionnement pour Angela Davis.

Les Cours de Californie donnent un cautionnement avant la condamnation dans tous les cas, incluant des charges très graves, et il y a des précédents récents en Californie où des personnes accusées de crimes très graves sont libérées sous cautionnement en attendant leur procès. Mais la raison donnée par le Juge Arnason pour prendre sa décision préjudiciable de refuser un cautionnement à Angela Davis qui n'a pas encore été jugée, ni évidemment jugée coupable était purement "légaliste".

Nous voulons montrer la différence entre le traitement d'Angela Davis et celui du lieutenant William Caley qui marche en liberté après avoir été jugé et trouvé coupable de l'assassinat de 22 femmes, enfants et hommes vietnamiens: Mademoiselle Davis, une femme noire, un membre du Parti Communiste des Etats-Unis, une combattante pour la liberté de tous les prisonniers politiques se voit injustement refuser un cautionnement.

La population veut savoir pourquoi Angela Davis n'a pas reçu de cautionnement. Le refus continu d'accorder un cautionnement augmente notre inquiétude quant à la possibilité de voir un procès juste pour le professeur Angela Davis dans le système judiciaire de ce pays.

Nous déclarons la détention punitive du professeur Davis, en attendant son procès, de refus d'une protection égale pour tous les citoyens.

NOUS, LA POPULATION, DEMANDONS LA LIBERATION IMMEDIATE D'ANGELA DAVIS SOUS UN CAUTIONNEMENT RAISONNABLE.

NOM	ADRESSE	VILLE PROVINCE
.....
.....
.....



Angela Davis, Professeur de Philosophie, U.C.L.A.



Fania Davis, à Paris

Après l'assassinat de George Jackson, après la tuerie sanglante à la prison d'Attica, des Québécois se sentant concernés par la vie même d'Angela Davis vont fonder le "comité pour sauver la vie d'Angela Davis".

Qui est Angela Davis?

Prisonnière politique, jeune professeur Américaine à U.C.L.A., noire qui incarne la lutte contre toutes les oppressions du système américain, pour le droit des femmes, contre le racisme, pour la liberté des Noirs, pour les espérances de la jeunesse. Professeur, elle symbolise le combat commun des intellectuels et de la classe ouvrière.

Que lui reproche-t-on? On l'accuse d'avoir cons-

piré pour tuer un juge et d'avoir acheté les armes qui ont servi à l'assassinat de ce juge. La cour n'a pu montrer aucune preuve de ce fait. Nous pensons que ceci n'est pas la vraie accusation. C'est parce que elle défend hautement ses convictions progressistes et parce qu'elle s'oppose à la guerre qu'elle est en prison et menacée de la chambre à gaz. Déjà plusieurs fois à l'Université de Los Angeles, les gouverneurs de l'université à la solde de Reagan ont essayé de l'exclure de l'université sous prétexte qu'elle était Communiste. Elle a été réintégrée après une lutte courageuse où, soutenue par ses collègues professeurs et tous les étudiants, elle a mon-

tré son droit à la liberté de parole et de pensée.

Que faire?

Le procès d'Angela Davis débute le 31 janvier à San José en Californie. Des comités, pour la défense d'Angela Davis se sont créés à travers le monde. Madame Davis, la mère d'Angela, ainsi que sa soeur Fania Davis font des tournées à l'invitation de ces comités pour expliquer la situation actuelle.

Notre comité a l'intention d'inviter Fania Davis à l'occasion de l'anniversaire d'Angela Davis (fin janvier).

Si vous voulez joindre le comité, ou l'aider dans son travail, appelez à: Comité pour sauver Angela Davis, 277-7954

cooprix 2

LA PLUS GRANDE COOPÉRATIVE DE CONSOMMATION AU QUÉBEC

Avec son deuxième Cooprix à Montréal, la Fédération des Magasins Coop du Québec met à la disposition de la population de la ville de Montréal la plus grande coopérative de consommation au Québec.

Centre de distribution alimentaire et de biens de consommation durables, Cooprix est plus qu'un magasin, c'est un service offert aux consommateurs, une manière de vivre collective, un instrument de libération économique. Situé au 3,600 est Boul. Saint-Joseph, à Rosemont près des usines Angers, en plein coeur d'un quartier à très forte densité de population, le Centre Cooprix 2 marque une autre étape importante dans le développement de la chaîne des coopératives de consommation.

En effet, la coopération de consommation, au Québec, est maintenant au service de plus de 75,000 familles. La Fédération des Magasins Coop. compte 125 magasins coopératifs. 5 centres régionaux de distribution et canalise un pouvoir d'achat de plus de \$75,000,000.

Cooprix, c'est un nouveau supermarché, c'est le dernier cri de la technique de présentation, du stockage et de la vente. Tout en respectant les normes de commercialisation et de distribution, le prix de revient des marchandises est réduit au minimum.

Si Cooprix réussit à vendre à meilleur marché, c'est grâce à la formule coopérative, c'est aussi grâce aux économies réalisées dans le coût de construction de l'entreprise. On estime que le coût de construction de Cooprix 2 par exemple, sera à peu près la moitié du coût d'un supermarché ordinaire. Même en faisant des économies, on a réussi à créer une ambiance gaie et dynamique au centre Cooprix. Derrière la façade de Cooprix qui a adopté un style coloré et dans l'vent, les clients retrouveront une atmosphère chaude, vivante, où les couleurs créent un décor invitant. La couleur a même été utilisée pour différencier les différents étalages.

La grande famille des coopérateurs se retrouvera chez elle à Cooprix 2. Elle aura à son service quelque 125 employés. La moyenne d'âge de ces employés est de 25 ans. Il s'agit donc d'une équipe jeune, dynamique, à l'image de la coopération au Québec.

Le financement:

Si Cooprix a pu être édifié, c'est grâce à la participation des institutions financières du mouvement coopératif Québécois. En

effet, les parts privilégiées ou, "le capital action" nécessaire à la première émission de \$1,000,000, pour réaliser Cooprix a été souscrit par les institutions coopératives suivantes:

-La Fédération de Québec des Caisses Populaires Desjardins.

-La Mutuelle des Services Santé du Québec.

-L'assurance-Vie Desjardins.

-La sauvegarde.

-La société de Fiducie du Québec.

-La Fédération des Caisses d'Économie du Québec.

-La Société d'Assurance des Caisses Populaires.

-La Fédération de Montréal des Caisses Desjardins.

-La Société des Artisans Cooprix.

-La Sécurité.

Cette première émission a permis à la Fédération des Magasins Coop de compléter, par un emprunt additionnel, la somme totale requise pour l'édification, d'équipement et l'approvisionnement de Cooprix 2.

A ce mode de financement intercoopératif, s'ajoute la participation financière d'un grand nombre de coopérateurs et aussi la collaboration des grandes centrales syndicales.

Écoulement des produits.

Grâce à Cooprix et aux autres magasins Coop, l'intercoopération se manifeste d'une autre façon soit par l'écoulement des produits des secteurs Coopératifs de production.

Ainsi, les membres pourront retrouver sur les tablettes de Cooprix des produits agricoles provenant des coopératives locales, de la Coopérative Fédérée de Québec, de la Coopérative Agricole de Granby, de l'usine Legrade de la coopérative des Producteurs de Sucre d'Érable, des coopératives de pomiculteurs ou d'agriculteurs. Les poissons proviendront des coopératives de pêcheurs groupés par Pêcheurs-Unis du Québec, l'artisanat des coopératives indiennes et esquimaudes, les disques de la Fédération des coopératives Étudiantes etc.

Plus il y aura de magasins Coop et Cooprix, plus on écoulera chez-nous les produits des coopératives de chez-nous, faisant fructifier le pouvoir d'achat des nôtres.

L'information coopérative.

Fruit de l'intercoopération et occasion de collaboration commerciale entre les divers secteurs

coopératifs, Cooprix veut aussi être une tribune d'information coopérative.

En effet, les membres de Cooprix qui désirent en savoir plus long sur notre système d'économie coopérative pourront s'adresser au kiosque d'information spécialement aménagé à cette fin dans le magasin.

De semaine en semaine, les diverses institutions coopératives seront invitées à déléguer un représentant qui sera au kiosque pour répondre aux questions des membres et les informer.

Il y a un informateur au kiosque les mercredi, jeudi, vendredi, et samedi. Le service d'information est gratuit. Grâce à cette initiative, les membres de Cooprix qui veulent contribuer à renforcer notre économie coopérative ont toutes les informations voulues pour le faire en connaissance de cause.

Les divers services du Cooprix.

S'imaginer le centre Cooprix 2 comme une épicerie-boucherie traditionnelle, ce serait être dans l'erreur. En effet, Cooprix est plus qu'un magasin c'est un service multidimensionnel ou la clientèle peut se procurer une gamme extrêmement variée de produits non seulement dans les produits d'alimentation mais aussi dans les biens de consommation durables.

A la possibilité pour les membres de faire leur choix librement, sans l'citation de la publicité ou de la pression, Cooprix offre des services de protection et d'information des consommateurs.

On pourrait résumer comme suit les services de Cooprix: alimentaire, meubles et variétés, électro-ménager, tapis, draperies, photographie, cosmétiques, TV. et radio, oeuvres d'art: cafétéria information coopérative, mini caisse pop. I.P.I.C. et un service de consultation juridique. De tous ces services quatre m'ont particulièrement frappé soient le rayon des meubles, l'I.P.I.C., les oeuvres d'art et le service juridique.

Les meubles

Au rayon des meubles fait assez curieux; il y a très peu d'ameublement. Car le choix des meubles se fait par catalogue ceci est fait dans le but de réduire les prix. Par contre le choix offert tient compte des goûts de la famille moyenne et de la tendance à acheter de l'ameublement de style jeune et d'une grande simplicité.

Ou est-ce que l'ipic

L'Ipic se définit comme l'Institut de Protection des Intérêts du Consommateur. C'est un organisme qui se veut le défenseur du consommateur en lui fournissant les armes pour exercer ses droits.

Cet institut a été fondé par la Fédération des magasins Coop du Québec et les Cooprix comme prolongement de l'action des coopératives pour la sauvegarde des intérêts des coopérateurs en particulier et du public en général.

A ce sujet, M. René Castonguay directeur de la division du détail de la Fédération des Magasins Coop déclarait: "L'évolution des méthodes commerciales depuis les 15 dernières années nous amène à une première constatation, à savoir que la modernisation des méthodes de production et de distribution n'ont pas cherché à diminuer les coûts mais au contraire à consolider les gains commerciaux. Pour atteindre ces buts, on a assisté à une sophistication très grande des techniques publicitaires vers un conditionnement du consommateur.

Devant ces méthodes nouvelles et leurs applications incompréhensibles pour le consommateur moyen, il devenait chaque jour plus urgent de créer un organisme d'éducation, d'information et de protection du consommateur. Seul l'Etat ou une entreprise sans but lucratif et désintéressée pouvait se charger de cette mission.

La Fédération des Magasins Co-op et les Cooprix ont donc décidé de créer l'ipic".

Les oeuvres d'art

Le coût des oeuvres d'art est habituellement tellement élevé qu'on a souvent pensé que l'art était réservé à une élite. Cooprix a voulu renverser cette fausse notion en rendant les oeuvres d'art accessibles à tous grâce à des prix populaires.

Les murs de la cafétéria de même que des espaces dans les étalages sont réservés aux oeuvres

d'art. Des gravures, de la lithographie et des eaux fortes sont vendus au prix unitaire de \$25,00 à tous les mois, il y aura une exposition d'un jeune artiste.

En plus de rendre l'art accessible à tous Cooprix veut permettre aux jeunes artistes du Québec d'exposer leurs oeuvres et de les vendre. M. Jean Charles Goude responsable de ce secteur, croit qu'il se trouve au Québec une nouvelle génération de jeunes artistes pour lesquels l'art prend une vocation sociale. Ces artistes refusent le système des "galeries" qui font l'artiste et la cote des oeuvres.

Un comité populaire de sélection des oeuvres, composé de six personnes, s'assure que les oeuvres exposées ou mises en vente à Cooprix répondent aux goûts de la population.

L'artisanat Québécois sera aussi à l'honneur à Cooprix toujours à prix très abordable.

Le Service de consultation juridique:

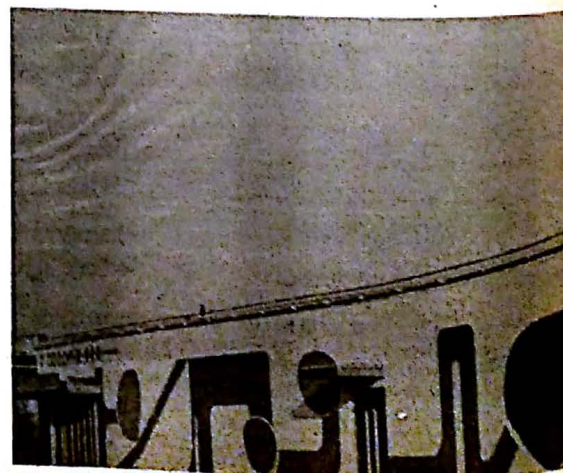
Un avocat est en permanence au centre Cooprix à la disposition des consommateurs. Son rôle est d'aider les coopérateurs par des conseils, des informations; de vulgariser les lois pouvant protéger les droits des consommateurs. Il est évident que cet avocat ne pourra représenter les clients dans des causes criminelles ou civiles, mais il n'est pas exclu qu'il puisse défendre des cause types de nature à mieux définir les droits des consommateurs.

Il y a deux Cooprix à Montréal, le premier est situé sur la rue Legendre, près de Papineau, et le nouveau Cooprix est situé au, 3,600 Est Boul. St-Joseph.

Pour en devenir membre c'est très facile: \$1.00 et vous êtes membres des deux Cooprix.

Toutefois un nouveau venu pourra obtenir un laissez-passer dans une Caisse Populaire ou au B-111.

Inspiration tirée de la revue "Ensemble"
Jean Robichaud



Cooprix

COOPÉRATION



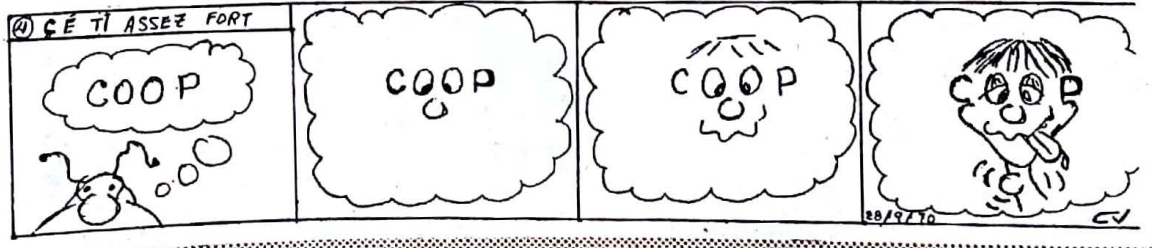
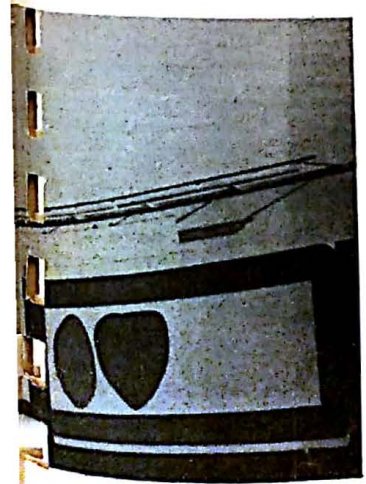
Mardi, nous avons accueilli M. Al-
 fred Rouleau. Ce "leader" du
 mouvement Coopératif Desjardins
 est président de l'Assurance-vie-
 Desjardins et président de la Sau-
 vegarde. La proximité des exam-
 ens nous a permis de mieux
 apprécier les talents d'orateur de
 notre invité. En effet, c'est devant
 une salle presque vide que la
 conférence a débuté. Mais la gestu-
 lation, l'intonnation et la vie de
 M. Rouleau a vite fait de combler
 cette lacune. En effet, les étu-
 diants qui assistaient à la confé-
 rence par le truchement de la
 télévision en circuit fermé ont tôt
 fait de se rendre à l'amphithéâtre
 pour mieux goûter l'orateur. M.
 Rouleau a fait l'historique du
 mouvement coopératif au Québec
 depuis ses débuts jusqu'à aujourd'
 hui. Nous avons voulu reproduire
 certains extraits de cette confé-
 rence qui avait un caractère très
 nationaliste. Les lignes qui suivent
 ont été tirés de l'enregistrement
 sonore que nous avons conservé.
 Ainsi donc, Monsieur Rouleau, un
 homme de 56 ans, un mordu du
 mouvement coopératif depuis 35
 ans, et son influence ne fait que
 grandir.
 Le mouvement coopératif est
 parti de la base. C'est un instru-
 ment pris par des gens ordinaires
 pour se regrouper en fonction
 d'actions économiques. Deux mo-
 tivations qui ont caractérisés l'évo-
 lution de l'économie coopérative
 au Québec: - Se donner des servi-

ces qui étaient difficiles à obtenir
 des entreprises existantes parce
 qu'elles n'étaient pas nécessaire-
 ment des entreprises coopératives;
 deuxièmement: une motivation
 nationaliste, celle d'arriver tran-
 quillement à contrôler ou à possé-
 der une partie de notre économie.
 Il est clair que la formule
 coopérative correspondait à une
 possibilité pour des citoyens ordi-
 naires de se regrouper, de se don-
 ner des services en commun et de
 réaliser certains objectifs qui ani-
 maient une partie de la population
 à l'époque ou dans les périodes
 qui ont suivis.
 Le mouvement coopératif
 Québécois est un mouvement au-
 thentiquement Québécois; les coo-
 pératives sont régies par des lois
 provinciales. Quand on fait le bi-
 lan, parce qu'on a une tendance,
 évidemment c'est pas anormal
 qu'on critique, qu'on fasse une
 critique constructive de ce qu'est
 le mouvement coopératif aujourd'
 hui.
 Mais je pense qu'il y a des
 vérités qui doivent être dites. Le
 mouvement coopératif Québécois
 jusqu'en 1963 a évolué avec des
 lois désuètes. C'est pas parce que
 ce regroupement de population à
 l'intérieur du mouvement coo-
 pératif qui était la propriété des gens
 du milieu populaire n'ont pas ven-
 diquer à l'époque des amendements
 aux lois, qui auraient permis
 au mouvement coopératif du
 Québec de faire des actions plus
 grandes pour être capable vrai-
 ment d'avancer plus vite. Moi je

vous dis celui qui fera l'histoire un
 jour se rendra compte que pen-
 dant des années avant 1963 il y a
 eu des quantités de démarches,
 qui ont été faites au niveau des
 législateurs, qui se succédaient
 dans cette période-là pour obtenir
 des amendements ou des avanta-
 ges sur le plan du mouvement
 coopératif pour lui permettre de
 jouer son rôle. Il y a eu sûrement
 une relation entre le pouvoir éco-
 nomique qui menait notre provin-
 ce ou notre pays à l'époque et les
 mouvements populaires comme le
 mouvement coopératif, il y avait
 des jeux d'intérêt.
 C'est à partir de 1963 que le
 législateur a daigné mettre de l'or-
 dre là dedans et faire suite à des
 démarches multipliées du mouve-
 ment coopératif.
 Le mouvement coopératif du
 Québec n'a jamais souscrit directe-
 ment ou indirectement à aucune
 caisse électorale; c'est des vérités
 dans la Province de Québec qu'il
 faut dire à un moment donné... et
 c'est encore vrai aujourd'hui. C'est
 peut-être pour cela qu'on a eu de
 la misère à passer à travers le
 système on a passé avec beaucoup
 de patience de tenacité.
 Ce n'est pas les professionnels,
 il y en avait quelques uns qui ont
 travaillé, mais c'est les gars du
 peuple qui l'ont fait le mouve-
 ment coopératif Québécois. C'est
 la masse populaire qui a pris en
 main ses destinées. On espère
 avoir au niveau du gouvernement
 un ministère du développement
 du mouvement coopératif. Au
 Québec à cause de la participation
 économique d'une masse popula-
 ire très grande. Le mouvement
 coopératif nous apparaît en terme
 d'avenir comme un élément im-
 portant dans l'ensemble de l'éco-
 nomie Québécoise. C'est un mou-
 vement qui peut apporter une
 réponse de participation au niveau
 des gens ordinaires.

Le secteur financier du mouve-
 ment coopératif a pris des di-
 mensions telle aujourd'hui que je
 pense que même s'il doit conti-
 nuer à se développer, même s'il
 doit continuer à jouer son rôle
 c'est dans d'autres secteurs de
 l'activité coopérative qu'il faut
 maintenant consacrer le plus d'é-
 nergie et moi je vous dis person-
 nellement c'est dans le secteur de
 la consommation parce que dans
 le secteur de la consommation au
 Québec vous avez un milliard d'aff-
 aire qui se font dont un fort
 pourcentage se fait dans les maga-
 sins à chaînes. Personne n'empê-
 che les Québécois de contrôler
 leur pouvoir d'achat c'est là qu'on
 pourra faire des percées sérieuses
 dans le développement industriel.
 Le jour ou la Fédération des
 Magasins Coop contrôlera un demi
 milliard du pouvoir d'achat des
 Québécois automatiquement on
 pourra mettre sur pied des entre-
 prises de production. Bien sur le
 secteur financier du mouvement
 coopératif a des responsabilités
 pour permettre au secteur de la
 consommation et à d'autres sec-
 teurs d'activités, qui rejoignent les
 masses populaires, de se dévelop-
 per.
 Il y a beaucoup d'espoir ac-
 tuellement avec la création du
 premier Cooprix il y a un an et
 demi sur la rue Legendre et un
 deuxième sur le boul. St-Joseph.
 Parlant de la Prévoyance et
 des autres compagnies d'assuran-
 ces francophones M. Rouleau a
 déclaré: voici des institutions, voi-
 ci des entreprises qui ont réussi à
 bâtir des actifs amassés de peine et
 de misère avec l'épargne des Qué-
 bécois ou des Canadiens Français.
 L'objectif qui était en arrière plan,
 la grande idée, c'était de réussir à
 contrôler quelques institutions
 d'assurances pour être capable un
 jour de déboucher dans certaines
 activités à travers des placements

que nous pourrions faire, dans des
 secteurs à caractères industrielles.
 Voici qu'en 1969-70-71-72 tout
 nous part en dessous des pieds. A
 qu'elle place se situe là dedans
 l'intérêt particulier de ceux qui
 contrôlent une compagnie d'assu-
 rance, compagnie à capital action
 quand ça finit son intérêt quand
 commence l'intérêt de la collecti-
 vité.
 Moi je considère que dans le
 domaine des associations comme
 dans le domaine Bancaire, ces
 institutions font partie du fonc-
 tionnement de la collectivité puis-
 qu'il a été possible de les fabriquer
 et de les faire à même l'épargne
 des petites gens.
 Je n'accepte pas que des insti-
 tutions d'assurances contrôlées
 par des intérêts francophones
 puissent changer de mains par
 rapport à des étrangers parce que
 je considère que c'est un patrimoi-
 ne qui appartient à la collectivité.
 Répondant à une question que
 les étudiants n'avaient pas osé
 poser M. Rouleau a déclaré: l'in-
 tervention du mouvement des
 Caisses Populaires dans la réalisa-
 tion de la Place Desjardins à Mon-
 tréal peut-être contestable.
 On a réalisé qu'on pouvait
 peut-être être l'étincelle d'une réa-
 lisation d'une plus grande dimen-
 sion et qu'à partir de ce moment
 là on pouvait permettre une réa-
 lisation authentiquement Montréal-
 laise.
 Le défi de la Place Desjardins
 c'est essayer à traduire dans la
 Place Desjardins une identité qui
 correspond à notre mentalité de
 francophone à traduire à travers,
 le béton et l'acier, notre culture et
 deuxièmement essayer à traduire
 en terme d'avenir toute la dimen-
 sion humaine de cette réalisation.
 La dimension humaine c'est que
 nous nous retrouvions à travers
 cet ensemble.
 Jean Robichaud



BATISSONS LE SYNDICALISME ÉTUDIANT

(Proposition de la LIGUE des JEUNESSES COMMUNISTES du QUEBEC, préparée par le Comité Etudiant de la L.J.C.Q.)

Le milieu étudiant a changé: le dynamisme et l'enthousiasme qui l'ont propulsé à de hauts niveaux de réussite et d'organisation durant la période de "révolution tranquille" n'a plus le même cadre d'activités. L'affaiblissement du syndicalisme étudiant explique partiellement le manque de con-

crétisation des luttes. Mais d'autres causes objectives ont aussi amené une démobilisation des forces étudiantes à l'intérieur des institutions scolaires. Une brève analyse de la situation permettra de cerner les problèmes actuels et d'élaborer les moyens d'actions capables de redonner aux étu-

dants le rôle qui leur revient dans la transformation de la société.

La dissolution des associations étudiantes peut être expliquée par un certain nombre de facteurs, allant du blocage des cotisations par l'administration dans certains CEGEP jusqu'aux erreurs commises par ceux qui confondaient parti politique et syndicat; ce qui ne veut pas dire que les syndicats étudiants doivent ignorer l'aspect politique de leurs revendications.

Les associations étudiantes naquirent pour la plupart dans des collèges classiques avec la bénédiction (sans jeu de mots) des autorités. Les huit années du cours classique parvenaient sans peine à créer un sentiment d'appartenance à l'Alma-Mater, au club de Football ou à l'association étudiante qui était dirigée la plupart du temps par les "plus vieux". La création du CEGEP amena un flot de difficultés aux AGES existantes; le climat paternaliste disparut pour faire place à de nouveaux rapports sociaux; les étudiants étaient en moyenne plus jeunes que leurs prédécesseurs et personnes ne savait trop bien où l'on allait dans les CEGEP. Les associations étudiantes ne purent s'adapter aux nouvelles conditions. Les militants, en trop petit nombre, n'étaient pas préparés à jouer leur rôle dans ce nouveau contexte.

Nous avons là une explication cohérente et plausible de la fai-

blesse des organisations étudiantes à canaliser les revendications de leurs membres et à mobiliser l'énergie des contestataires. La cause la plus tangible de cette carance provient du fait que les leaders des occupations agissent souvent en dehors des structures établies du syndicat et susciterent des actions inspirées d'une philosophie fort différente du syndicalisme étudiant.

Mais peut-on ainsi expliquer la disparition de l'UGEQ ou de l'AGEUM? Certes non, car les conditions n'étaient pas les mêmes. Juridiquement, l'UGEQ regroupait des associations locales en une fédération nationale, agissait comme porte parole unique sur certains sujets et diffusait de l'information. Les nombreux mémoires qu'elle présenta au gouvernement, les manifestations qu'elle organisa, les agences qu'elle créa (TOURBEC, agence de voyage - PEN, Presse Etudiante Nationale) signalent quelques uns des champs d'actions que l'UGEQ voulut occuper.

La faiblesse des associations locales, les difficultés financières et surtout le manque de leadership ont causé la perte de l'UGEQ. Certains dirigeants de l'UGEQ en particulier, portent une énorme responsabilité dans la disparition de ce syndicat étudiant; ils ont joué les animateurs sociaux au lieu d'effectuer leur travail de leaders syndicaux.

Quant à l'AGEUM, elle n'a pas survécu au travail destructeur de quelques rêveurs anarchistes qui ont cru que sa mort libérerait des énergies jusque là refoulées et que spontanément des groupes d'actions allaient s'organiser pour prendre la relève.

Le tort immense causé au mouvement étudiant par la disparition de ces organisations étudiantes jadis puissantes et efficaces se manifeste de façon directe dans toutes les institutions d'enseignement.

Les événements au CEGEP du Vieux-Montréal et de Saint-Laurent ne sont que des exemples du degré d'arbitraire qu'un pouvoir peut atteindre lorsqu'il est laissé libre d'agir. Au Vieux Montréal, la direction du CEGEP a eu recours à la police qui fit évacuer les salles de cours sans même permettre aux étudiants de prendre leurs vêtements alors que dehors la température atteignait plusieurs degrés sous zéro.

Or pendant tout ce temps, le milieu étudiant a des problèmes concrets à résoudre. La gratuité de l'éducation à tous les niveaux, le pré-salaire, la démocratisation du contenu et du contenant de l'éducation, le "Bill" 28, la loi des CEGEP etc... nous affectent directement. Et ce n'est pas en se réfugiant dans la drogue que le milieu étudiant trouvera les solutions à ses problèmes. Au contraire, pendant que la drogue circule librement, comme on a d'ailleurs pu le constater, le pouvoir ne cesse de perfectionner sa machine répressive.

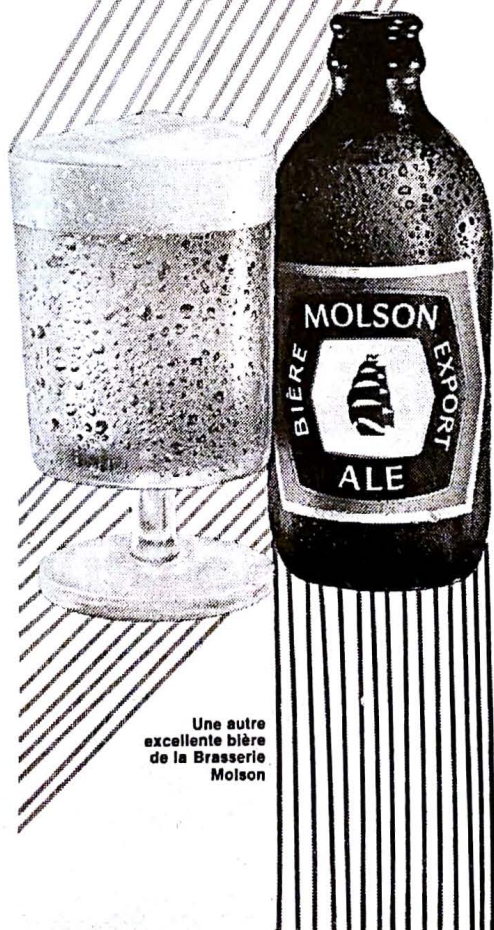
De plus les étudiants et les travailleurs ont un rôle à jouer côte à côte. Pour s'unir avec les travailleurs, il faut se remobiliser au sein de nos unités d'enseignement. Pourquoi sous forme de syndicat? Parce qu'au sein d'un syndicat on regroupe des gens de différentes idéologies qui se battent pour les mêmes droits. Parce que les étudiants mandatés sur un programme concret peuvent mener des confrontations précises avec les autorités en place et faire front commun au niveau national.

Les Québécois paient pour l'enseignement, or il s'agit que les universités servent le peuple.

Nous proposons que les étudiants s'organisent en syndicat. Les nouveaux syndicats ainsi créés, en coopération avec ceux déjà existant devraient travailler alors à la création d'une association nationale qui défendrait les droits de tous les étudiants québécois.

ÉTUDIANTS, RÉUNISSONS-NOUS POUR DÉFENDRE NOS DROITS.

ça plaît à tout coup!



Une autre
excellente bière
de la Brasserie
Molson

Mon petit Leftherios

Mon petit Leftherios,

Le Père Noël ne semble pas t'avoir oublié cette année puisqu'il a exaucé au moins un de tes vœux, avant les fêtes de Noël.

Vois-tu, ton certificat de prêt est arrivé à Polytechnique le 1er décembre. Si tu avais pris le temps ou la peine de jeter un coup d'oeil sur les listes du B-133, tu l'aurais eu avant le 13 décembre, date à laquelle t'es venu le retirer.

Salut
Paul-Emile Blouin.

UNE LOI QUE DEVRONT RESPECTER LES "FLICS"

Vous connaissez la nouvelle loi que Trudeau veut passer aux Communes? C'est une loi qui permettrait au citoyen de poursuivre au civil un policier qui l'aurait arrêté injustement ou sans mandat ou qui n'aurait pas été correct dans ses agissements vis-à-vis les citoyens?

Vous connaissez la réaction du sergent Marcell et de sa "gang"? La police n'est pas prête à cette loi. Elle a besoin de cours de formation pour apprendre... la CIVILITE. Plus de doute sur la valeur sociale et... de nos policiers. Et dire que ce sont les policiers qui sont chargés du maintien de l'ordre et du respect des lois. Qui les forcera à respecter cette nouvelle loi qui les concerne?

Pierre Giroux.

Plaisir et connaissance:

LES CAHIERS DE LA N.C.T.

Depuis l'année dernière, les Cahiers de la N.C.T. ont pris un nouvel essor. Conçus préalablement comme instrument pédagogique à l'usage des professeurs, ils sont devenus accessibles au grand public dans une présentation alléchante où le plaisir de l'oeil devient un élément important de perception. Photos, schémas, diagrammes, reproductions de costumes et de décors, utilisation abondante de la couleur, tels sont les éléments qui, s'ajoutant aux articles de fond, contribuent à donner au lecteur une image globale de la pièce et de l'auteur présentés dans chaque Cahier.

Dans les articles, sont abordés plus en profondeur les questions de technique théâtrale, de littérature, de sociologie, d'histoire ou d'anthropologie que posent chacune des oeuvres au répertoire de la N.C.T. Chaque Cahier comporte également une biographie et une bibliographie de l'auteur, de même qu'un certain nombre d'extraits particulièrement significatifs de son oeuvre. L'ensemble de ces points de vue complémentaires présente une image de l'auteur et de la pièce à la fois stimulante pour l'imagination et cohérente pour l'intelligence.

En plus de ces chroniques régulières, chaque Cahier présente un élément d'exclusivité qui en fait un document unique. Ainsi, l'an dernier, le Cahier sur Steinbeck offrait aux lecteurs la possibilité de comparer deux traductions, l'une française et l'autre québécoise, de *DES SOURIS ET DES HOMMES* en les mettant toutes deux en regard du texte américain. Dans le dernier numéro, consacré à Guy Dufresne, c'est l'auteur lui-même qui a bien voulu faire son autobiographie, donnant ainsi une saveur vécue à cette partie du Cahier qui habituellement s'en tient strictement aux faits.

Dirigée par Gilles Marsolais, metteur en scène et professeur d'art dramatique, l'équipe des Cahiers est composée de Renée Dandurand, anthropologue, Yolande Villemaire, professeur d'études théâtrales au CEGEP de Saint-Jérôme, Joseph Melançon, professeur de littérature à l'Université Laval et Guy Monarque, dessinateur. Le prix commercial du Cahier est de \$1.00 l'exemplaire, mais le public de la N.C.T. peut se le procurer pour seulement \$0.25 grâce à un généreux octroi des Caisses Populaires Desjardins. (0.50 par la poste)

La nouvelle Compagnie Théâtrale
1200, rue Bleury
866-1964

" A SERGE LAPERRIERE "

"Quelle est cette langueur,
qui pénètre mon coeur"
(Chant d'automne, VERLAINE)

"QUELLE EST CETTE RANCOEUR,
QUI PENETRE TON COEUR"

Ayant lu "Bob the Wig"
j'ai souri, puis
j'ai essayé de comprendre,
"Quelle est cette rancoeur,
qui pénètre ton coeur".

Dis, (comme dirait Guy Godin)
dis, que t'ont-ils fait?

Il aurait peut-être mieux valu,
pour toi surtout,
ignorer ce qu'ils ont fait.

Hélàs! les jeux sont faits,
tu prônes l'unité,

je conteste et
je proclame la liberté.

Il ne faut pas essayer
de refaire le monde (Poly)
bien d'autres ont essayé avant toi,
(sans résultat)

Ca prend toute sorte de monde
pour faire un monde,
même un "Bob the wig".

Pense, un petit peu plus, Serge
la liberté, qu'en fais-tu?

Aurais-tu oublié que c'est
un droit légitime de faire
tout ce qui n'est pas

défendu par la loi,
un pouvoir d'agir ou

de ne pas agir,
d'émettre ses opinions.

Laisse donc,
Prévost et Létourneau

changer de manteau, ou
simplement le tourner de bord,

c'est sûrement pour faire
comme les autres;

Si, certaines personnes,
s'essaient dans la poésie et,

n'ont pas assez de cran, "comme tu dis",
pour signer leur nom,

c'est possiblement parce
qu'elles ne veulent pas

faire comme les autres.
Tenant compte de l'éraflure

que tu as subie,
un conseil:

ne la laisse pas trop voir
n'en parle plus;

il n'y a aucune raison pour leur
donner ce plaisir,

car pour certains,
ta réaction est peut-être

un "stimulus" à leur jouissance.
Laisse-leur donc la liberté

de leurs idées,
puisque malgré ta réserve,

tu as pris la tienne, pas vrai?
Et, ne t'en déplaie,

puisque ça me plaît à moi!
Laisse-moi signer,

Dino

et, "ne laisse plus la rancoeur
pénétrer ton coeur"

"SMILE"



LA LASSIE DE MACDONALD

EXPORT "A"

LA MEILLEURE CIGARETTE AU CANADA

LE FESTIVAL

DES FESTIVALS POUR TOUS DE FILMS

99¢

CHACUN

SIGNALEZ
277-4145

Pour connaître votre programme du soir et recevoir le dépliant gratuit

OUTREMONT

1248, BERNARD 277-3233

FESTIVAL BUSTER KEATON

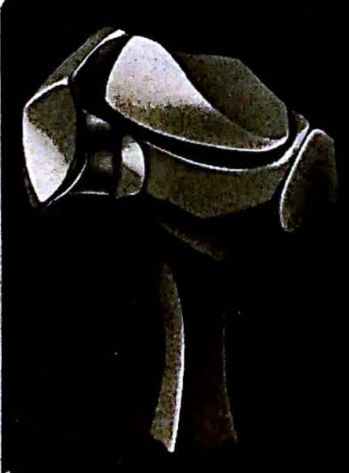
APPELEZ-NOUS POUR CONNAITRE NOTRE PROGRAMME

VOTRE CINEMA

5380, ST-LAURENT 277-3233

verdi

SECURITE-ETAT
BIENS PERSONNELS
ASSURANCE-VIE
EPARGNES PERSONNELLES
INVESTISSEMENTS



L'ARBRE DE LA SECURITE FINANCIERE

...UN BUDGET POUR LA VIE

LA SAUVEGARDE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE



INSTITUTION DU MOUVEMENT DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS



A gauche, le président de l'Ecole Polytechnique de Montréal, monsieur J.-Bernard Lavigueur, recevant de monsieur Peter Mayer, directeur des services d'ingénierie de l'Iron Ore Company of Canada, un chèque destiné à la recherche pour une période de trois ans. Par ce geste tangible, l'I.O.C.C. reconnaît la nécessité d'une collaboration entre l'industrie et le monde universitaire.

L'Iron Ore Company of Canada est l'un des plus grands producteurs de minerai de fer au monde. Ses succès s'expliquent principalement par le dynamisme, la clairvoyance et la largeur de vues de l'équipe dirigeante, qui est toujours à l'affût de nouvelles techniques susceptibles d'améliorer la qualité des minerais extraits, des concentrés et des boulettes produites, et d'abaisser les coûts de production. En 1970

7.6 millions de tonnes fortes de minerai de fer étaient extraites de ses mines à Schefferville;

10.5 millions de tonnes fortes de boulettes et

1.9 million de tonnes fortes de concentrés étaient produites dans ses installations de Labrador City.

Une collaboration étroite avec l'industrie est recherchée par l'Ecole Polytechnique, afin de s'assurer que les ingénieurs qu'elle forme répondront aux besoins de l'industrie. L'Iron Ore Company of Canada, par ce geste concret, vient d'affirmer sa foi en cette formule. En effet, en 1968, elle attribuait à l'Ecole Polytechnique une subvention de \$50,000, répartie sur trois ans, pour permettre au département de génie minier de cette institution de développer des méthodes à l'aide desquelles il est possible d'optimiser la manutention du minerai, de l'escavation jusqu'aux hauts-fourneaux, y compris le transport par voie ferrée et voie maritime. Satisfaites des résultats obtenus jusqu'à maintenant, l'I.O.C.C. a décidé de continuer et même d'accroître sa collaboration avec l'Ecole Polytechnique en prolongeant le programme de recherche pour une seconde période de trois ans.

Au cours de cette période, une équipe multidisciplinaire, sous la direction du professeur Jorgen Elbrond et composée de professeurs et chercheurs des départements de génie minier, géologique, métallurgique, industriel et mathématiques, développera des techniques permettant d'optimiser toutes les étapes de l'exploitation d'un ou de plusieurs gisements y compris, entre autres, l'évaluation des réserves, le design des fosses, les techniques de mélange, les programmes d'extraction, etc.

PROJET I.O.C.C. DE RECHERCHE INTERDISCIPLINAIRE SUR LES MINERAIS DE FER

J'ai le plaisir d'annoncer que la société minière Iron Ore Company of Canada vient d'octroyer à l'Ecole Polytechnique une SUBVENTION DE RECHERCHE DE \$50,000 répartie sur les trois prochaines années (1972-74). Soulignons que de 1969 à 1971, cette société nous avait généreusement dotés d'une subvention identique, nous permettant d'obtenir les services d'enseignement et de recherche de M. Jorgen Elbrond, ingénieur minier de grande expérience et expert en transport de minerai.

Il me fait également plaisir d'annoncer que M. ELBROND, PROFESSEUR AGREGÉ au Département de Génie minier, a bien voulu accepter de diriger la recherche interdisciplinaire ainsi subventionnée.

LE BUT DE LA RECHERCHE envisagée est de combler certaines lacunes dans nos connaissances de la technologie du transfert du minerai, du gisement original jusqu'au consommateur. Il s'agit surtout de phénomènes liés à l'hétérogénéité du minerai. On vise essentiellement à mieux développer les systèmes de production, et à améliorer la planification et le contrôle de ces systèmes. Ce faisant, on compte développer la technologie minière tout en favorisant une meilleure formation des étudiants et des ingénieurs, grâce à une meilleure connaissance de divers systèmes de

production et une meilleure adaptation à un milieu de travail qui connaît une rapide évolution.

La recherche portera sur les sujets suivants:

1.L'interprétation détaillée de l'échantillonnage des gisements, afin d'établir la meilleure résolution possible du minerai in situ.

2.La planification et la cédulation de la production, à l'aide de diverses méthodes de programmation mathématique destinées à mettre au point le meilleur ensemble de procédures à utiliser.

3.L'ensemble de l'échantillonnage dans la chaîne de production minière, afin d'établir le système optimal d'échantillonnage.

4.Le mélange passif du minerai lors de son écoulement.

5.Le mélange actif du minerai, en piles ou en cellules.

6.L'uniformité requise du minerai alimentant les usines de traitement minéralurgique ou métallurgique, telles les laveries, les usines de bouletage et les hauts-fourneaux. On considérera également la flexibilité et le contrôle de l'alimentation et de la production de ces usines.

Ces sujets sont liés et ne peuvent être traités de façon satisfaisante sans considérer l'ensemble.

7.L'information appliquée à l'automatisation des calculs des

exploitations en fosse à ciel ouvert, y compris la représentation visuelle sur écran de télévision des résultats de calcul dans le temps et dans l'espace.

8.La rédaction, à la fin de cette recherche, d'un MANUEL décrivant les procédures à entreprendre lorsqu'on veut préciser les composantes d'un système de production minière. Les projets de recherche individuels seront structurés en conséquence.

Tout chercheur intéressé à participer à ce programme de recherche est prié de communiquer avec le chercheur principal M. Elbrond. Il nous faut espérer que des chercheurs de plusieurs départements voudront bien fournir un apport à cet important projet, qui s'avère prometteur à plus d'un titre. Le programme doit démarrer dans les prochains mois. Le taux de rémunération sera suivant les normes de l'Ecole Polytechnique.

Ceux que ce programme de recherche intéresse consulteront avec profit le livre suivant, à la bibliothèque de Mines-Géologie:

"Decision-making in the mineral industry" Proc. 9th Int. Symp. on Techniques for Decision-Making in the Mineral Industry, Montréal, June 1970, Can. Inst. Min. Metall., Special Volume No. 12, 1971.

Roger A. Blais
Directeur
Services de la Recherche.

la nouvelle
eau minérale
naturelle.



Prenez le goût de Carignan
et une chance d'un voyage à Paris.

Coupon de participation chez votre épicier.

VENTE — RÉPARATION — LOCATION

STÉRÉO — TÉLÉVISION

DÉMONSTRATION

ENSEMBLE

QUADRAPHONIQUE

SANSUI

LENCO

DUAL-NORESKO

ZÉNITH

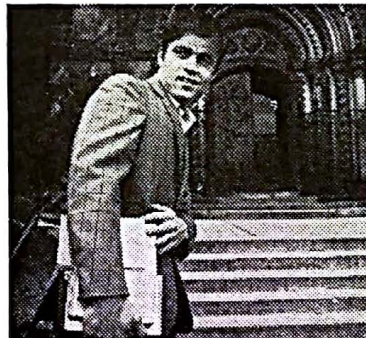
FISHER

PHILCO-FORD

EXPERTS À VOTRE SERVICE EN TOUT TEMPS

Teletronics
inc 1948 corporation

3515, LACOMBE 4888, SHERBROOKE O.
731-9435 488-9577



Vous voilà à l'université.

Pensez aux régimes de
subventions des Forces armées.

Le programme pour la formation d'officiers des Forces armées canadiennes vous offre le moyen de poursuivre vos études et d'obtenir un diplôme universitaire en arts, en sciences, en génie, en médecine, en chirurgie dentaire ou en pharmacie.

Une carrière d'officier dans les Forces armées canadiennes offre bien des avantages. Si vous êtes à l'université cette année, venez nous voir. Cela peut vous ouvrir un brillant avenir.

L'Unité de recrutement et de sélection des Forces canadiennes



1254 rue Bishop,
Montréal 107, Que.

EN FIN DE COURSE! UN HOMME, UN VRAI!

OFFRES D'EMPLOIS

COMMISSION GEOLOGIQUE DU CANADA: EMPLOIS D'ETE 1972
Qualifications en géologie, géo-physique, physique, mathématiques, électronique, programmation.
Etudiants intéressés doivent soumettre leur demande avant le 31 janvier 72.
Offre C-E-22

DATE	NOM DE LA COMPAGNIE	OPTIONS	DEGRE SALLE
JANVIER			
17	S.U.C.O.	Toutes options (Travail et Enseignement)	B.Sc.A. 1ch.1X30
20	UNITED AIRCRAFT	Mécanique	B.Sc.A. 2ch.2X30
20,21	ANGLO CHARTER INTERNATIONAL (Emplois en Afrique du Sud ou Zambie)	Mécanique Electrique Chimique Minier Géologique	B.Sc.A. 1ch.1X30
20,21	BRASSERIE MOLSON	Mécanique	B.Sc.A. 1ch.1X30
24,25,26	INTERNATIONAL NICKEL		1ch.
FEVRIER			
7,8,9	HYDRO-QUEBEC (Pré-Sélection avant 14 janvier 72)	Toutes	Eté
MARS			
9	KURT SALMON ASSOCIATES		1ch.

PAPETERIE JACQUES ENRG.



ESTAMPES
EN CAOUTCHOUC
XEROX
PHOTOCOPIE 10c
ARTICLES
D'ECOLE • DE BUREAU

**5301 GATINEAU
731-0188**

FONCTION PUBLIQUE DU CANADA: EMPLOIS D'ETE 1972.
Qualifications en génie et sciences appliquées.
Etudiants intéressés doivent soumettre leur demande avant le 31 janvier 72.
Offre 72-4200

Etudiants intéressés doivent soumettre leur demande avant le 14 janvier 72.
Pré-Sélection: Entrevues les 7, 8, 9 février 1972.
Offre HY-72

CHAUFFEURS-LIVREURS DE MAI A SEPTEMBRE
Doit avoir permis de chauffeur, bilingue, bonne apparence uniforme fourni, SALAIRE \$80.00 par semaine plus commission.
Offre A-378

MONITEURS, MONITRICES POUR CAMPS D'ETE.
Travail du 24 juin au 1er septembre.
Offres: A-307
A-330
A-340

HYDRO QUEBEC; EMPLOIS D'ETE 1972
QUALIFICATIONS en génie général, arpentage, informatique.

SURVEILLANTS DE PARC DE STATIONNEMENT à temps partiel durant l'année suivant horaire.
Doit avoir permis de chauffeur, bonne apparence, bilingue SALAIRE \$1.60 heure.
Offre A-406

PINTO 72

EN STOCK POUR LIVRAISON IMMEDIATE

Chez CHARTRAND AUTOMOBILE INC.

CHOIX DE MODÈLES — Facilités de crédit
COULEURS

Si vous voulez payer moins que \$2160.00
apportez cette annonce avec vous.

4731, BOUL. LÈVESQUE TEL.: 661-2552
ST-VINCENT-DE-PAUL, LAVAL



Chez Vito RESTAURANT ITALIEN
5412
Côte des Neiges
Tel. 735-3623

Visitez le Restaurant Chianti
5016, Boul. Décarie Tél.: 486-7805

THE CANADIAN MINERAL INDUSTRY EDUCATION FOUNDATION
offre des
Bourses au niveau d'études supérieures
en
GÉNIE MINIER
aux gradués des facultés de génie ou de sciences appliquées

\$4,500. - 9 mois
Avec Emplois d'Été Prévus

Pour renseignements voyez:
Le Président
Département du Génie Minier et de la Géophysique Appliquée
Université McGill, Montréal 110, P.Q.
DATE LIMITE 15 MARS 1972

"QU'EST-CE QU'UNE ÉTUDE CAPILLAIRE ET QUE DEVEZ-VOUS EN CONNAÎTRE?"

Le Centre capillaire PIERRE se spécialise depuis plus de quinze ans dans les problèmes de cuir chevelu dont certains restent encore insoupçonnés. Nous savons mieux que quiconque que les produits magiques ou les formules mises au point après des centaines de milliers de recherches, ne font pas pousser les cheveux perdus, pas plus qu'une dose stricte ne peut repousser.

Faire repousser des cheveux sur un crâne déjà dénudé, lorsque le follicle pileux est atrophié, ne laissant qu'un divert, n'est pas réalisable et y croire serait faire preuve d'une incroyable crédulité.

Le Centre capillaire PIERRE, aidé par des chimistes québécois, développe d'année en année des formules plus efficaces, brevetées et éprouvées minutieusement au nom du Centre et à son usage exclusif.

Toutes représentations faites au prétexte par des délégués utilisant le nom de Centre capillaire PIERRE, s'enferment dans une lettre nom et celui d'un bureau établi depuis plus d'une décennie et dont on ne "peut pas la repousser des cheveux".

Il est important que le sujet passant un examen capillaire soit averti sur plusieurs points que nous croyons importants:

- 1) Depuis combien de temps le spécialiste exerce-t-il sa fonction et où a-t-il acquis son expérience?
- 2) Comment se présente-t-il? Peut-il présenter des références fiables?
- 3) Si le spécialiste se réfère à des bureaux, demandez le nom du laboratoire qui les manufacture. En cas de doute, renseignez-vous par divers organismes

sur l'examen de monnaie et si ce dernier fabrique réellement ces produits pour le bureau capillaire auquel vous vous êtes adressés.

- 4) Évitez tout genre de traitements capillaires proposés par des représentants se déplaçant dans les hôtels ou motels.
- 5) Un spécialiste sérieux ne court pas plusieurs milliers à la fois, soit dans les salons de coiffure ou des magasins de produits et parquets, provinciaux à l'épave. En cas de doute, veuillez déléguer un écrit au bureau auquel le spécialiste se déclare attaché.
- 6) Avant de débiter quoi que ce soit, ne signez rien, sans aucun préavis, qui vous engage financièrement.
- 7) Aucun service professionnel ne peut vous garantir une repousse de cheveux, sauf dans certains cas de pelade.
- 8) Si le spécialiste connaît le régime d'un tel ou tel bureau connu, assurez-vous de la validité de ses dires, preuves à l'appui. En cas de doute, veuillez déléguer un écrit au bureau auquel le spécialiste se déclare attaché.
- 9) Il est reconnu internationalement que les traitements de choc qui ont assuré une stabilité de votre chevelure en 30, 60 ou 90 jours.
- 10) Il vous incombe, à vous client, de réaliser réellement dans ce qui peut être fait en 45 à 60 minutes.
- 11) Une étude capillaire dure de 45 à 60 minutes.
- 12) Après avoir été mis au courant de votre cas, ne partez pas de vos les récitations possibles, et qu'après avoir suivi des traitements une hygiène adéquate à votre longueur indispensible mais sans excès.

Avant de penser à un traitement de votre chevelure, ne serait-il pas plus sage de chercher à savoir les cheveux qui vous en ont. C'est à vous d'en décider. L'article ne veut



UM33A

PAR PIERRE TRICHOLOGUE

Centre Capillaire Pierre

450 est. SHERBROOKE, angle Berri - Suite 390 - Tel.: 288-3823 - 288-7378 - 288-1424

Service de notre Sherbrooke-Berri. Heures: mardi au vend. de 10 h. à 6 h. p.m. Le samedi 10 h. à 4 h. p.m.

EDIFICE PLACE CANADIENNE



"LE CARNAVAL APPROCHE"

Le Carnaval à Poly, c'est quelque chose; mais pour que ça marche, il faut de la participation...

Parmi les nombreuses activités qui vous seront offertes, il y aura un "spectacle" ou "show" ou "sketch" ou "scénette", enfin peu importe le nom qu'on lui donne. Ce qu'il faut, ce sont des idées pour ce spectacle: son contenu, sa forme, son scénario et aussi, et surtout des comédiens.

Tout ça est sans prétention et pour s'amuser.

J'aimerais donc que tous les intéressés, se rencontrent au A-402, mercredi le 12 janvier à 12.30 heures.

Ghyslaine Vertefeuille

Hoechst pense plus loin



De pair avec le progrès

En emménageant dans son nouveau et moderne siège social à Montréal, Hoechst du Canada souligne cette année le dix-huitième anniversaire de son établissement au pays. L'expansion de la Compagnie au Canada est étroitement liée au développement d'envergure mondiale de la maison Hoechst qui se classe parmi les cinq premières entreprises chimiques au monde et dont les ventes mondiales ont atteint l'an dernier un total de près de 3.5 milliards de dollars.

Au Canada, les ventes ont presque doublé au cours des trois dernières années. Le nouvel immeuble de la Compagnie, à Saint-Laurent, est assez vaste pour abriter le double du personnel actuel au siège social; on a également prévu l'expansion des entrepôts que nécessiterait l'accroissement de la production canadienne.

La recherche permet d'entrevoir l'avenir

C'est de la recherche qui se poursuit actuellement que naîtront les découvertes de demain. Le tiers des ventes de Hoechst proviennent de produits qui n'existaient pas il y a 10 ans. Alors que ses ventes dans le monde entier se sont chiffrées, l'an dernier, à près de 3.5 milliards de dollars, Hoechst a consacré près de 100 millions à la recherche pure, ainsi qu'à l'acquisition de laboratoires et d'appareils. Les résultats de cet investissement établiront la situation de Hoechst dans les marchés futurs, y compris au Canada.

Participation à la croissance du Canada

Les produits et les concepts de Hoechst ont influencé et amélioré le mode de vie dans tous les coins du monde, soit une centaine de pays sur six continents. A titre de membre de cette entreprise mondiale, Hoechst du Canada profite de tout un siècle de recherches et de réalisations. La maison Hoechst, au Canada, est une compagnie autonome, employant des Canadiens pour servir les Canadiens.

Ce nouvel immeuble n'est que l'une des manifestations plus tangibles de la participation de Hoechst du Canada Limitée à la vie canadienne.

La maison Hoechst se soucie au Canada de satisfaire les besoins présents et futurs des Canadiens et la diversité des produits et des services qu'elle peut offrir englobe plusieurs domaines: chimie industrielle, teintures, plastiques, médecine et art vétérinaire, produits pharmaceutiques et fibres textiles.

Les produits, les services, les techniques et les connaissances de Hoechst dans ces domaines, associés à une expérience depuis longtemps acquise dans le monde entier, ont donné à la Compagnie une réputation de compétence dont elle est fière et à laquelle elle se doit de faire honneur. Ses clients, ici et dans le monde entier, n'en attendent pas moins. Hoechst travaille aujourd'hui pour demain.



HOECHST

Canadian Hoechst Limited
4045 Côte Vertu
Montreal 383, Quebec

40 Lesmill Road
Don Mills, Ontario

*Rien n'est plus doux
Que ton sourire
Rien n'est plus beau
Que tes yeux
Rien n'est plus chaud
Que ton regard
Rien n'est plus mélodieux
Que le son de ta voix
Rien n'est plus pour moi
Que ce que tu es.
Quand je t'ai rencontré
J'ai tout de suite compris
Que le lit de la
Rivière qu'est ma vie
Serait détourné.
L'espoir est un sentiment
Engendré par l'amour
C'est une raison de vivre
Un but, une vie.
Tant que tu seras là
J'aurai une raison,
De demeurer.*

Pasqual